

LES CONFERENCES DU SERDEAUT

Les collectivités publiques et l'exception de la quasi-régie

Vendredi 2 février 2018

8h30 – 12h30

Salle 1 – Centre Panthéon – Aile Soufflot – 1^{er} étage

Présidé par Mme Sophie NICINSKI

Intervenants :

- **Mme Sophie NICINSKI, Professeur en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, SERDEAUT**
- **M. Frédéric SALAT-BARROUX, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Weil, Gotshal & Manges LLP**
- **Mme Maria KABANOVA, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Weil, Gotshal & Manges LLP**

Inscription individuelle : 150 €

(gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants)

Cette conférence peut être décomptée du forfait annuel 5 conférences (600 €) ou du forfait annuel open (1000 €)

Les inscriptions se font sur le site :

<https://quasiregie.sciencesconf.org/>

Renseignements auprès de Madame Francine Suzon : serdeaut@univ-paris1.fr

Sorbonne Etudes et Recherches en Droit de l'Environnement,
de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon, 75005 Paris